



Fédération
Française
du Sport
Adapté



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL
PARA JUDO ADAPTÉ
18 AVRIL 2026 - LAON

CHAMPIONNAT

FÉDÉRAL

PARA JUDO ADAPTÉ

18 AVRIL 2026

Palais des Sports
02000 LAON



Entrée Gratuite
Buvette et restauration sur place

Table des matières

Mots d'accueil	3
Bienvenue à Laon	4
Venir à Laon au Palais des Sports.....	5
En voiture	5
En train/TGV	5
En Avion.....	5
Comité d'organisation local.....	6
Programme prévisionnel	7
Informations générales	8
Accueil des délégations	8
Restauration	9
Hébergements.....	9
Équipe médicale	9
Transport	9
Précisions techniques.....	10
Modalités d'inscription.....	10
Inscription.....	11
Désistement	12
Réunion technique	12
Échauffement et compétition	12
Équipements sportifs	12
Catégories d'âge.....	12
Catégories de poids.....	13
Nouvelle Classification DE :	13
FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION	14
Demande de dérogation individuelle.....	15
Fiche récapitulative	16
Plan d'accès	17
Liste des hébergements	18
Partenaires institutionnels	19
Partenaire principal FFSA	19
Partenaires locaux	19

Mots d'accueil



2026, l'après Jeux, est une année qui se veut tout aussi importante pour le territoire axonais.

Le CDSA de l'Aisne, fort de ses nombreux clubs actifs sur l'ensemble du département, s'est inscrit naturellement dans l'élaboration du projet d'organisation du Championnat fédéral de Para Judo Adapté, impulsé par le Judo Club d'Athies-sous-Laon.

L'expérience de notre collaboration lors de précédentes manifestations départementales et régionales nous laisse présager, une nouvelle fois, la réussite de ce championnat fédéral.

L'enjeu est de taille, tant par son envergure que par le nombre de sportifs attendus et la logistique nécessaire pour faire vivre ces deux journées de compétition.

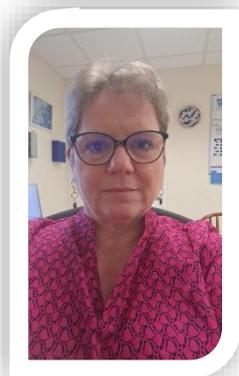
Parmi les fervents défenseurs du judo et de ses valeurs, le Judo Club d'Athies-sous-Laon s'impose comme un acteur majeur et porteur de ce projet. C'est donc tout naturellement que le CDSA de l'Aisne a accepté de s'engager pleinement dans la mise en place de cet événement d'envergure nationale.

Depuis plusieurs décennies, le club d'Athies-sous-Laon se positionne comme un véritable fer de lance de l'inclusion, de l'ouverture et de l'accueil de tous les publics. Quelle que soit la situation de handicap, la pratique du judo devient accessible grâce à une volonté affirmée de mettre en place des stratégies facilitant l'approche et la découverte de cette discipline.

Ainsi, les 17 et 18 avril 2026, la ville de Laon accueillera le Championnat fédéral de Para Judo Adapté, sur un site mis à disposition par la collectivité. Les bénévoles, les clubs de judo du département qui le souhaitent, ainsi que les partenaires locaux, s'engagent à nos côtés pour soutenir la réalisation de cette compétition nationale.

L'enjeu de ces deux journées sera de faire rayonner la discipline à travers la détermination des sportifs licenciés venus de toute la France, tous animés par la conquête de la première place.

Mais au-delà du classement, chacun sera gagnant : cette rencontre est avant tout un moment de rencontre, de création, d'épanouissement, de dépassement de soi et de partage.



Sandrine CHEVREAU
Présidente du COL

Bienvenue à Laon



Laon est une commune française, préfecture du département de l'Aisne, située dans la région culturelle et historique de Picardie, administrative Hauts-de-France. Ses habitants sont appelés les Laonnois.

Ville fortifiée sur un plateau, bénéficiant du plus vaste secteur sauvegardé de France, de 370 ha (3,7 km²), Laon possède de nombreux monuments médiévaux, des hôtels particuliers et des maisons des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles en grand nombre, notamment dans les rues Sérurier, Saint-Jean, Saint-Cyr ou Vinchon, véritables musées urbains. Son sous-sol est sillonné de souterrains, carrières et puits dont la préservation est l'un des enjeux patrimoniaux actuels. Située à son sommet, sa cathédrale lui a valu le surnom de « Montagne couronnée ».

La ville de Laon, pour sa partie la plus ancienne (la ville haute), est édifiée sur une butte-témoin qui domine la plaine environnante d'une centaine de mètres. Au nord de la butte s'étend la vaste plaine picarde. Du haut de la butte, par temps clair, le regard porte à plus de quarante kilomètres au nord. À quelques kilomètres au sud, la côte d'Île-de-France marque la limite nord des plateaux du Soissonnais. Cette butte est appelée localement la « montagne de Laon » ou la « montagne couronnée ».

Venir à Laon au Palais des Sports



Palais des Sports de la ville de Laon

205 rue Marcel Levindrey

02000 Laon

En voiture

- Autoroute des Anglais A26 sortie n°13
- La ville de Laon est située à la croisée des RD 1044 et RN 2
 - Paris – Laon environ 1h35
 - Reims – Laon environ 0h45

En train/TGV

- Gare SNCF de Laon dessert les liaisons directs (TER) vers les gares de :
 - Paris Gare du Nord (1h35)
 - Amiens (2h)
 - Reims (0h45)
 - Saint-Quentin (1h15)

En Avion

- Aéroport Paris

Option 1 : Depuis l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle (CDG)

- Depuis l'aéroport, prendre un train TGV ou RER jusqu'à Paris Gare du Nord
- À Gare du Nord, prendre un train TER ou Intercités en direction de Laon
- Durée totale du trajet : environ 2h30 à 3h

Option 2 : Depuis l'aéroport Paris-Orly

- Prendre Orlyval ou un bus jusqu'à Paris (Denfert-Rochereau ou Gare Montparnasse)
- Rejoindre ensuite Paris Gare du Nord en métro ou RER
- Prendre un train direct pour Laon
- Durée totale : environ 3h à 3h30

Option 3 : Depuis l'aéroport de Lille (Lille-Lesquin)

- Depuis l'aéroport, rejoindre **Lille Flandres** ou **Lille Europe** (bus, taxi ou métro)
- Prendre un train (**TER ou TGV**) jusqu'à **Paris Gare du Nord**
- À **Gare du Nord**, prendre un **train TER ou Intercités** à destination de **Laon**
- Durée totale : environ **3h à 3h30**

Option 5 : Location de voiture

- Depuis CDG ou Orly, louer une voiture
- Trajet jusqu'à Laon : environ 1h45 à 2h selon le trafic
- Autoroutes principales : A1 puis A26

Comité d'organisation local

Présidente du COL

Madame Sandrine Chevreau

Présidente du Comité Départemental Sport Adapté de l'Aisne

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Guillaume ESQUERRE
Secrétaire général	Catherine LACAMBRE
Commission Coordination / Logistique	Alexandre LACAMBRE
Commission Sportive	Yanis RUAUX
Commission Médicale	Céline TISSERANT
Commission Restauration	Catherine TISSERANT
Commission Partenariats / Hébergement	Alexis SITOT
Commission Communication	Yanis RUAUX
Commission Animation / Bénévolat	Maxime RZEPKA
Commission Développement Durable	Ludivine DAUX
Cadre technique national	François-Xavier GIRARD francois-xavier.girard@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale	Bastien ARNAU bastien.arnau@sportadapte.fr



COL Championnat Fédéral Para Judo Adapté 2026

Comité Départemental Sport Adapté de l'Aisne

Yanis RUAUX – CTF Sport Adapté Aisne

34 Chemin de la Tombelle

02100 – Saint-Quentin

06.50.15.93.07

colfrancejudo2026@hotmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 17 avril 2026

13h00 - 18h00	Accueil des délégations + Pesée officielle au <i>Palais des Sports de Laon</i>
14h00 - 16h00	Entraînement de judo sur le tapis de compétition <i>Palais des Sports de Laon</i>
18h00 - 20h00	Distribution des paniers repas au Club House <i>Palais des Sports de Laon</i>
17h00	Défilé des délégations / Cérémonie d'ouverture <i>Palais des Sports de Laon</i>
18h30 - 19h30	Réunion des entraîneurs dans le dojo 1 Salle d'échauffement <i>Palais des Sports de Laon</i>

Samedi 18 avril 2026

7h30	Ouverture du Palais des Sports de Laon
8h15 – 8h45	Echauffement général pour la classe AB masculin et Féminin (<i>salle de compétition</i>)
9h00	Début de la compétition pour la classe AB masculin et Féminin
10h30 – 11h	Echauffement général pour la classe BC masculin et Féminin (<i>Dojo 1 salle d'échauffement</i>)
11h	Début de la compétition pour la classe BC masculin et Féminin
12h00 – 13h30	Repas au Gymnase Lavoine (<i>5 minutes à pieds de la salle de compétition</i>)
13h30 – 14h	Echauffement général pour la classe CD masculin et Féminin (<i>Dojo 1 salle d'échauffement</i>)
14h	Début de la compétition pour la classe CD masculin et Féminin
15h – 15h30	Echauffement général pour la classe DE masculin et Féminin (<i>Dojo 1 salle d'échauffement</i>)
15h30	Début de la compétition pour la classe DE masculin et Féminin
17h00	Fin du championnat
19h30	Repas de gala Gymnase Lavoine (<i>2 minutes à pieds de la salle de compétition</i>)

Dimanche 19 avril 2026

09h00 - 11h30	Distribution des paniers repas (possibilité lors du repas de gala) <i>Palais des Sports de Laon</i>
---------------	--

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **13 Mars 2026**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 17 Avril 2026 à partir de 13h
Palais des Sports de Laon
205 rue Marcel Levindrey - 02000 Laon

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de judo en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Restauration	Date	Horaires	Lieu (adresse + code postal)
Panier repas	17 avril 2026	18h à 20h	Palais des Sports de Laon 205 rue Marcel Levindrey 02000 Laon
Petit déjeuner	18 avril 2026	De 7h30 jusqu'à 10h	Gymnase Gilbert Lavoine 42 rue Pierre Timbaud – 02000 Laon
Repas du midi	18 avril 2026	De 12h jusqu'à 13h30	Gymnase Gilbert Lavoine 42 rue Pierre Timbaud – 02000 Laon
Soirée de gala	18 avril 2026	à partir de 19h30	Gymnase Gilbert Lavoine 42 rue Pierre Timbaud – 02000 Laon
Panier repas	19 avril 2026 (possibilité le 18 avril 2026)	à partir de 9h (Pendant le repas de gala à partir de 22h)	Palais des Sports de Laon 205 rue Marcel Levindrey 02000 Laon

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat fédéral **Para Judo Adapté 2026**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs mettront en place un dispositif de transport dédié. Plusieurs véhicules 9 places ainsi qu'un minibus de 15 places seront mis à disposition. Un chauffeur sera attribué à chaque groupe et assurera les déplacements entre la gare, le lieu du championnat et l'hôtel.

Les besoins en transport devront impérativement être indiqués lors de l'inscription sur le dossier d'inscription en ligne afin de permettre une organisation optimale.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat fédéral seront appliquées. Le règlement **Para Judo Adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **Para Judo Adapté**

Modalités d'inscription

Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat fédéral **Para Judo Adapté** relève du règlement **Judo** FFSA.

Peuvent participer au championnat fédéral Para Judo Adapté FFSA, les sportifs :

- **Ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe.**
- **Avoir participé à un championnat interrégional**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Tout accompagnateur inscrit à ce championnat fédéral doit être licencié. Son numéro de licence doit être renseigné lors de l'inscription en ligne. L'accès à la zone compétition sera limité 1 accompagnateur maximum pour 1 sportif.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Tout accompagnateur non licencié sera considéré comme supporter/spectateur.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier).

Le référent championnat fédéral de la CSN **Para Judo Adapté** FFSA en charge de la partie informatique – **Bastien ARNAU** bastien.arnau@sportadapte.fr doit recevoir les résultats des championnats

qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **13 mars 2026**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du formulaire d'inscription en ligne dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a le devoir de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Inscription

Evolution du système d'inscription. Merci de lire attentivement les informations ci-dessous avant de cliquer sur le lien d'inscription.

L'inscription à la compétition s'effectue en ligne via un google form, structuré en 4 parties :

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail)
- **Information sportif(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe catégorie, épreuve, date et lieu de qualification, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information accompagnateur(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Tarif**

Si vous inscrivez plus de 10 sportifs, vous devrez remplir le formulaire une seconde fois.

Après avoir validé le questionnaire, vous recevrez une confirmation automatique par mail. Toute inscription sera définitive seulement après réception du paiement par l'organisateur (information moyen de paiement sur la fiche association).

Le google form sera clôturé le **13 Mars 2026**.

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.

Une aide Excel est également disponible dans le formulaire afin de vous aider à calculer le montant total de l'inscription. Vous pouvez :

- Télécharger le fichier et le compléter
- Remplir directement (**Attention** : merci de supprimer vos données après utilisation afin de laisser l'espace disponible pour une autre association).

Lien du Google Form : <https://forms.gle/VwdoajrsNiwXLtM6>

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : colfrancejudo2026@hotmail.com

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **13 mars 2026 à 00h**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat fédéral de la CSN **Para Judo Adapté** – **Bastien ARNAU** – et le Cadre technique national de la discipline – **François-Xavier GIRARD** – est programmée le :

Vendredi 17 avril 2026 à 18h30
Palais des Sports de Laon (dojo 1 salle d'échauffement)
205 rue Marcel Levindrey - 02000 Laon

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à bastien.arnau@sportadapte.fr

Échauffement et compétition

Organisation des échauffements par classe

Les échauffements s'effectueront par classe, selon le planning suivant :

- **8h15 – 8h45** : Classe **AB** – Salle de compétition (*Échauffement dirigé*)
- **10h30 – 11h00** : Classe **BC** – Salle d'échauffement (*Dojo 1 salle d'échauffement*) (*Échauffement dirigé*)
- **13h30 – 14h00** : Classe **CD** – Salle d'échauffement (*Dojo 1 salle d'échauffement*)
- **15h00 – 15h30** : Classe **DE** – Salle d'échauffement (*Dojo 1 salle d'échauffement*)

Équipements sportifs

- Kimono propre
- Ceinture de Judo
- Claquette
- Gourde

Catégories d'âge

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour **le Para Judo adapté sur présentation d'un certificat médical.**

Catégories	U18 ans	U21 ans	Adultes (22 à 40 ans)	Vétérans (+40 ans)
2025- 2026	2008 - 2009	2007 à 2005	2004 à 1986	1985 et moins

Catégories de poids

Dans chacune des classes (AB, BC, CD, DE) des catégories sont mises en place en fonction du genre, du poids et de l'âge.

Le tableau ci-dessous précise les catégories applicables :

Âge	Genre	Poids
U18 U21	Femmes	-48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / -78kg / +78kg
Adulte (22 à 40 ans) Vétéran (+40 ans)	Hommes	-60kg / -66kg / -73kg / -81kg / -90kg / -100kg / +100kg

Lorsque l'écart de poids entre les participants excède 12 % du poids corporel, une ou plusieurs catégories supplémentaires pourront être créées afin de garantir l'équité et la sécurité des pratiquants lors de la compétition.

A l'issue la pesée officielle :

- Pour les personnes des classes AB et BC, changement de catégorie de poids possible entre le championnat Interrégional et de France, pour correspondre au poids réel lors du championnat
- Pour les personnes des classes CD et DE pas de changement de catégorie de poids possible entre le championnat Interrégional et de France.
- Dans les catégories légères et lourdes si l'écart des poids de corps sont supérieur à 10%, une nouvelle catégorie sera créée et prendra le nom du poids de la personne la plus lourdes de la nouvelle catégorie créée (exemple : « -135 kg »)
-

Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Même si le sportif n'est pas encore classifié DE, il peut s'inscrire dans cette classe. Sa classification devra être effectuée lors de sa prise de licence.

Dans le dossier d'inscription le sportif devra s'inscrire dans la fiche d'engagement « DE (en attente de classification) »

Rappel des définitions des 4 classes :

<p style="text-align: center;">AB</p> <p>Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est à minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.</p> <p><i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i></p>	<p style="text-align: center;">BC</p> <p>Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable à minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action</p>
<p style="text-align: center;">CD</p> <p>Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable à minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.</p>	<p style="text-align: center;">DE</p> <p>Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.</p>

FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/VwdoajrsNiwxLTtM6>

Retrouver ci-dessous les informations bancaires.

PRESTATION	PRIX/PERS.
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€
Panier repas du vendredi soir	15 €
Petit déjeuner du samedi matin	5 €
Repas du samedi midi	20 €
Repas de gala du samedi soir	30 €
Panier repas du dimanche midi	15 €
Formule repas Vendredi soir, samedi midi et dimanche midi	45 €

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par virement bancaire ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Comité Départemental Sport Adapté de l'Aisne – CDSA 02**

34 Chemin de la Tombelle – 02100 Saint-Quentin

RIB : FR76 102° 6006 7123 4136 7599 097 AGRIFRPP802

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord EST

Comité Départemental des Sports Adaptés de l'Aisne

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Bastien ARNAU bastien.arnau@sportadapte.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat fédéral **Para Judo Adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les judokas ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du formulaire d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CDSA 02, Yanis RUAUX – COL France Para Judo Adapté 2026
34 Chemin de la Tombelle – 02100 Saint-Quentin
06.50.15.93.07 / colfrancejudo2026@hotmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 13 Mars 2026 :

- Remplir le google Form d'inscription : <https://forms.gle/VwdoajrsNiwXLtM6>
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Kyriad Laon <i>Partenaire officiel</i>	111 Av. Charles de Gaulle, 02000 Laon 03 23 23 42 43	Entre 50€ et 75€	3,5 Km
Hôtel Inn Design Laon	ZAC Ile de France, 1115 Av. Georges Pompidou, 02000 Laon 03 23 20 36 37	Entre 40€ et 50€	1,5 km
ibis Laon	1134 Avenue Georges Pompidou 02000 LAON 03 23 20 18 11	Entre 55€ et 70€	1,5 km
Première Classe Laon	Rue Nicolas Appert, 02000 Laon 03 23 23 03 02	Entre 35€ et 55€	3,5 km
Kyriad Direct Soissons	Rue Jacques Brel, Zac De Chevreux, 02200 Soissons,	Entre 50€ et 75€	37 km
Ibis Soissons	Rue Jacques Brel, Zac De Chevreux, 02200 Soissons,	Entre 65€ et 90€	37 km
CAP' AISNE	21 rue du Chemin des Dames – 02860 Chamouille +33 3 23 21 49 70 Établissement labellisé pour l'accueil de groupes (90 personnes)	Entre 20€ et 30€	12 km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

